

## Par dépôt électronique, courriel et messager

Le 6 juin 2016

Me Véronique Dubois, Secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria Bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Yves Fréchette

Avocat Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage

Montréal (Québec) H2Z 1A4 Tél.: 514 289-2211, poste 6925

Téléc.: 514 289-2007 C. élec.: frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur relative à la construction de la ligne à 120 kV du

Grand-Brûlé – dérivation Saint-Sauveur

Votre dossier : R-3960-2016 Notre dossier : R051468 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, dépose ses compléments de réponses aux demandes de renseignements selon la décision D-2016-088 dans le dossier décrit ci-dessus.

Le Transporteur souligne qu'il dépose la pièce HQT-2, Document 3, Annexe 1 révisée sous pli confidentiel. Cette pièce contient des informations concernant des impédances de lignes et de bancs de condensateurs, lesquelles sont des données de simulation de réseau usuellement associées aux schémas unifilaires dont la confidentialité est déjà demandée en cette instance. Le Transporteur, en conformité avec l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et pour les motifs décrits à la demande d'autorisation et à l'affidavit qui l'appui, demande à la Régie d'interdire la divulgation, la publication ou la diffusion de la pièce précitée.

Les originaux vous parviendront sous peu.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

## (s) Yves Fréchette

Me Yves Fréchette /jg

p.j.

c.c. Intervenants (courriel)